

# Recrudescence de la tuberculose bovine : quel rôle joue la faune sauvage ?

*Communiqué de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage*

**A** lors que la France était parvenue à sa quasi éradication au début des années 2000, on assiste depuis quelques années, d'une part à une recrudescence de la tuberculose bovine dans les cheptels bovins de plusieurs départements (Côte-d'Or, Dordogne, Pyrénées-Atlantiques...) et, d'autre part, à la découverte de cas ou de foyers

dans la faune sauvage. La maladie a été découverte pour la première fois chez des animaux sauvages en France, en 2001, sur des cerfs tués à la chasse en forêt de Brotonne (Seine-Maritime). La surveillance épidémiologique de ce foyer, confiée par le ministère de l'Agriculture à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS),



*Photo Lesueur*

**montre que la stratégie de lutte fondée sur l'abatage total de la population de cerfs considérée comme le réservoir primaire d'infection semble être efficace puisque cette forêt était quasiment assainie en 2011.**

### **Des liens épidémiologiques entre animaux domestiques et faune sauvage**

*Mycobacterium bovis*, agent de la maladie, a ensuite été isolé à partir de 2003 sur des cerfs et des sangliers en Côte d'Or, en Corse, dans les Pyrénées-Atlantiques

et en Ariège. Beaucoup plus récemment, des blaireaux tuberculeux ont été trouvés en Côte-d'Or en 2009, en Dordogne et en Charente, en 2010. Ces animaux sauvages tuberculeux ont pour l'instant toujours été trouvés dans des zones d'infection bovine. Ils étaient porteurs de souches de *M. bovis* strictement identiques à celles isolées dans les cheptels bovins atteints. Cela confirme que des liens épidémiologiques existent entre les animaux domestiques et sauvages. La découverte récente de blaireaux tuberculeux, connus dans les îles britanniques pour être capables d'entretenir l'infection, complique la situation en Côte-d'Or et en Dordogne. Il est admis, comme cela a été le cas pour tous les foyers décrits dans le monde, qu'au départ, la contamination de la faune sauvage est bien d'origine

### **Point de vue d'un éleveur**

**A** la lecture du communiqué de l'ONCFS on comprend, c'est bien évident, que quand tous les animaux sont morts, il n'y a plus de malades ! Les raisons profondes de la résurgence de la tuberculose bovine ne sont que confusément expliquées et l'on sent qu'il y a quelque chose qui gêne. N'y aurait-il pas eu erreur majeure dans la gestion du problème ? Pendant toute une époque, les cheptels bovins étaient soumis tous les ans à un test obligatoire, la tuberculination, geste simple et facile, pratiqué par les vétérinaires traitants. Les animaux réagissants devaient être éliminés dans les meilleurs délais et progressivement la France s'était débarrassée du fléau.

Puis, vers la fin des années 1990, la tuberculination a été moins pratiquée, avant d'être complètement stoppée. On avait alors prétexté aux éleveurs qu'il s'agissait d'obéir aux exigences de certains pays, les Etats-Unis en tête, qui refusaient l'importation de produits, morts ou vifs, provenant de zones soumises à la méthode de la tuberculination. L'inspection systématique des carcasses dans les abattoirs n'a pas suffi à maintenir le cheptel bovin en état « propre ».

Comme le souligne le quotidien « Le Monde » du 28 février 2012, la tuberculose est une maladie qui progresse lentement et sournoisement. Les animaux infectés ne présentent pas toujours des signes extérieurs caractéristiques. A cesser trop vite le dépistage systématique, on a laissé l'agent infectieux se développer.

Et bien entendu, comme pour tous les sujets qui fâchent, on ne parlera jamais de responsabilité quelconque dans cet abandon catastrophique.

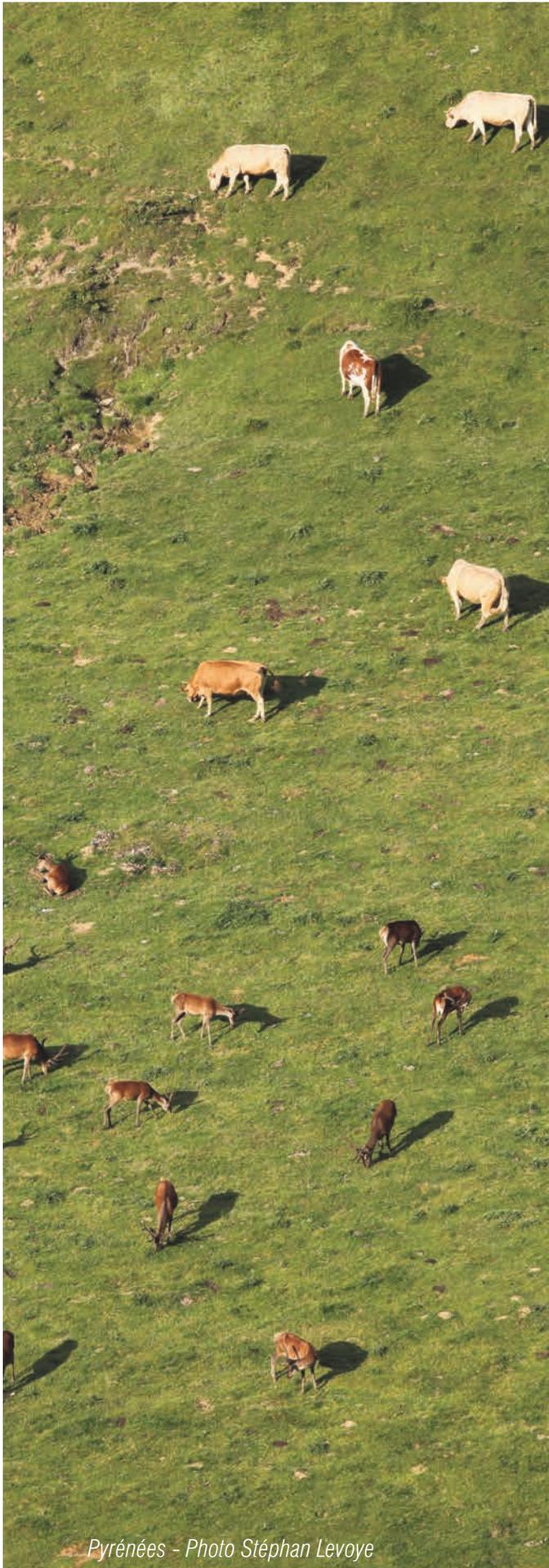
D'autre part, dans le cas de la forêt de Brotonne, l'installation d'un grand élevage intensif de cerfs destinés à la viande avait à l'époque soulevé quelques craintes quant aux retombées sur l'environnement voisin. Et comme par hasard il se trouve que c'est dans ce massif que la grande faune sauvage a été le plus fortement contaminée.

On notera par ailleurs que le blaireau est accusé d'être un agent de dispersion de la tuberculose. Quand sa régulation, voire son élimination, sont programmées, une tempête de protestations est soulevée, par exemple en Angleterre, où les associations de protection s'opposent à ce type d'intervention et exigent la vaccination. Ainsi voit-on les difficultés que pose ce problème sanitaire grave, enjeu majeur pour l'agriculture et aussi pour les gestionnaires de la faune sauvage, comme le rappelle le communiqué de l'ONCFS.

Nous, chasseurs de grand gibier, suivrons attentivement tout ce qui sera dit ou fait à cet égard.

*A.J. Hettier de Bois Lambert*





Pyrénées - Photo Stéphan Levoye

bovine et que l'assainissement des cheptels bovins est primordial. Toutefois, aujourd'hui, la question est de savoir comment éviter à tout prix l'installation de réservoirs sauvages qui pourraient s'avérer incontrôlables.

## Prévenir le développement de la maladie

Dans tous les cas, la réduction des densités d'animaux sauvages sensibles dans les zones d'infection contribue à la prévention du développement de la maladie et des risques de re-contamination des bovins. Elle a été entreprise tant pour les cerfs et sangliers que pour les blaireaux grâce à la participation des fédérations départementales des chasseurs et des associations de piégeurs des départements concernés. A noter que la stratégie d'abattage total d'une espèce appliquée en forêt de Brotonne ne peut être envisagée que dans le contexte très particulier de cette forêt qui est épidémiologiquement bien individualisée. Dans les pays où la maladie semble incontrôlable, la vaccination des animaux sauvages est un outil potentiellement utile, comme c'est le cas pour le blaireau dans les îles britanniques mais, à ce jour, aucun vaccin administrable par voie orale n'est disponible et ne le sera avant plusieurs années.

## Avancer dans la connaissance de l'épidémiologie

Il faut par ailleurs avancer dans la connaissance de l'épidémiologie de la tuberculose des animaux sauvages. Dans ce but, un programme de recherche a été entrepris l'an dernier par l'ONCFS, en Côte-d'Or, dans le cadre d'un cofinancement MAAPRAT, Région Bourgogne, Conseil général de la Côte-d'Or, GDS de la Côte-d'Or, Fédération nationale des chasseurs, Fédération départementale des chasseurs de la Côte-d'Or, et d'un partenariat scientifique avec l'Anses, l'Université de Bourgogne, le Laboratoire d'analyses vétérinaires de la Côte-d'Or, les écoles vétérinaires de Maisons-Alfort et de Lyon, et l'INRA. Il a pour but de caractériser les interactions entre animaux sauvages et bovins (grâce à la pose de colliers GPS sur des sangliers et blaireaux et à de la vidéosurveillance) et d'évaluer plus précisément les densités d'animaux sauvages, en particulier de blaireau, et le niveau de contamination de l'environnement par *M. bovis*. A noter qu'une étude reprenant certaines de ces actions est également entreprise en Dordogne. L'objectif final sera de pouvoir adapter les mesures de prévention et de lutte nécessaires à la maîtrise des risques tant dans les élevages que dans la faune sauvage.

ONCFS

Contact presse :

David Gaillardon

[david.gaillardon@oncfs.gouv.fr](mailto:david.gaillardon@oncfs.gouv.fr)

01 44 15 10 44 – 06 43 29 55 32

